

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 10 novembre 2017 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal : Mme IFFENECKER Caroline, M. HOENNER Joseph, M. RICHARD Olivier, M. RENGGLI Gérard, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme CUENIN Nathalie, M. SIMON Jean-Paul, M. MONA Patrick.

Excusées : Mme STAEHELIN Nathalie, Mme MONA Régine ----- Absent: -----

ORDRE DU JOUR:

1. Dons Eglise : Convention avec la Fondation du Patrimoine - bilan journée du Patrimoine – bilan fête du village.
2. Travaux église : extension des travaux – accès handicapés – architecte- ...
3. Trottoirs : état des lieux
4. Sécurité aux entrées du village : étude à prévoir ?
5. Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération
6. Fête du 3^{ème} âge
7. Divers : périscolaire : renouvellement convention avec les foyers-clubs -demandes de subvention – décision modificative du budget eau – dégâts des eaux logement mairie - ...

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 8 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Dons église :

Journée du Patrimoine : le dimanche 24 septembre 2017, la journée du Patrimoine a été un beau succès culturel et financier. Les pâtisseries vendues ont rapportées 327 €, les dons à l'église s'élève à 691 €, la visite du moulin Nussbaumer a permis de rassembler 733 €. Le CM remercie et félicite M. Nussbaumer pour sa coopération dans cette journée et sa belle rénovation du moulin ainsi que M. Alexandre Renggli pour son investissement pour guider les visiteurs à l'église et sa recherche historique.

Convention avec la Fondation du Patrimoine : la commune, le Conseil de Fabrique et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention tripartite pour encaisser les dons des particuliers et associations. L'argent versé à la Fondation du Patrimoine sera reversé à la commune avec une majoration de 20%. Les particuliers recevront également une attestation de versement d'utilité publique et qui servira de justification pour une réduction de leurs impôts. La commune s'engage à informer la Fondation de l'avancée des travaux.

Cercle des mécènes du Sundgau : une subvention de 1 000 € a été accordée au titre de la remise en valeur du Patrimoine de l'église de Fislis. Un grand merci pour ce soutien des mécènes du Sundgau.

Fête du village : le samedi 26 août 2017 la fête du village a rapporté 3 340,65 € et sera attribuée à la rénovation de l'église.

3. Travaux église : extension des travaux – accès handicapés – architecte- ...

L'avis d'un architecte des Bâtiments de France manque au dossier de demande de subvention de la Région. Un prochain rendez-vous est demandé. L'accès handicapés devra être résolu avec cette rénovation. Face à l'ampleur du projet, dans le cas d'une rénovation globale, le CM souhaite faire appel à un architecte pour une coordination des travaux.

4. Trottoirs : état des lieux

Le mieux disant des travaux de rénovation de trottoirs est attribué à l'entreprise Encer qui interviendra au printemps 2018. L'arrivée de la fibre optique en 2018 permettra de vérifier l'état des conduites. Une coordination à trouver.

5. Sécurité aux entrées du village : étude à prévoir ?

Plusieurs propositions ayant été vues (coussin berlinois, chicane, radar pédagogique, ...) pour ralentir la circulation dans le village, les contraintes pour leur mise en place rendent le bon choix délicat. Aussi, le CM décide de réaliser une étude de sécurité par un bureau d'étude spécialisé. Une subvention de 36 % est possible pour cette étude. L'échelonnement des réalisations est possible sur plusieurs années.

6. Agrément Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, de la convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération. Le département paie l'entretien de la chaussée entre les 2 fils d'eau. La commune paie les trottoirs, l'éclairage, les plantations, les pistes cyclables, les glissières, les abri bus et aménagements. Le déneigement continuera. Le CM approuve cette convention à l'unanimité.

7. Fête du 3^{ème} âge :

Le traiteur Simon de Staffelfelden a été retenu pour le repas du 3^{ème} âge du dimanche 26 novembre. La préparation des tables et décors se fera le vendredi à 19h par l'équipe municipale.

8. Divers :

Périscolaire : Le CM renouvelle la convention avec les foyers clubs pour 2017/2018. Les locations de la salle et le fonctionnement du périscolaire se partagent parfois difficilement les lieux. Le CM propose que la gestion de la salle réduise les locations strictement à la population locale, et en contrepartie. le périscolaire augmentera sa participation financière.

Subventions : Le CM décide d'accorder des nouvelles subventions exceptionnelles:

- une subvention exceptionnelle de 100,00 €. (cent euros) à l' «Association Caritas Alsace» pour les frais engagés pour le fonctionnement de « l'épicerie solidaire »
- une subvention exceptionnelle de 100,00 €. (cent euros) à l' «Association Delta Revie Haut-Rhin» pour les frais engagés vers le service à domicile des personnes dépendantes pour l'acquisition de nouveaux appareils de téléalarme à connexion sans fil.
- une subvention exceptionnelle de 100,00 €. (cent euros) à l' « ASA C'bon à la ferme » pour soutenir la vente en circuit court au magasin « L'Ilot fermier » à Hirsingue et valider le financement grâce à l'attribution d'une aide publique locale par l'enveloppe européenne LEADER.

Eau potable : Les 3 recherches de fuites dans l'année n'ont pas permis de résorber complètement la consommation anormale d'eau. A suivre.

Désormais, les analyses de détection d'atrazine seront réalisées dans le bassin du nouveau réservoir alors que les précédentes mesures ont été prélevées dans l'ancien réservoir. Ce qui expliquerait les incohérences d'analyses observées. A suivre.

Si l'utilisation de la source Eichwald pour alimenter prioritairement le réservoir conduit à arrêter les fontaines en été, l'installation d'une pompe dans la rivière permettrait d'assurer l'arrosage des fleurs.

Amortissement du budget communal : Pour équilibrer les amortissements (SIAS), le CM décide de modifier le budget primitif 2017 par un mouvement de crédits en investissement : augmentation de l'article Recettes 2804171 (amortissement) + 2400 € équilibré par la réduction de l'article Recettes 1323-36 (trottoirs) – 2400 €

Décision modificative du budget eau : le CM décide de modifier le budget primitif eau 2017 par un mouvement de crédits en fonctionnement : par l'ouverture de crédits dans l'article Dépenses 621 (frais de personnel) + 6500 € équilibré par la réduction de l'article Dépenses 61521 (entretien du réseau public) – 6500 €.

Dégâts des eaux : une fuite d'eau dans l'appartement à l'étage de la mairie a provoqué des dégâts dans la salle du Conseil qui seront pris en charge par l'assurance CIADE.

La cérémonie des vœux de nouvel an est fixée au samedi 6 janvier 2018 à 17h.

Le maire clôt la séance à 23h.

Le prochain CM est fixé au vendredi 8 décembre 2017